

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 12–16 juin 2006



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2006/17
9 novembre 2006
ORIGINAL: ESPAGNOL

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en oeuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.A/2006/16.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2006/EB.A/1	1
2006/EB.A/2	4
RAPPORTS ANNUELS	
2006/EB.A/3	4
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2006/EB.A/4	5
2006/EB.A/5	6
2006/EB.A/6	7
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2006/EB.A/7	8
2006/EB.A/8	9
2006/EB.A/9	9
2006/EB.A/10	8
2006/EB.A/11	10
2006/EB.A/12	10
2006/EB.A/13	11
2006/EB.A/14	12
2006/EB.A/15	12
2006/EB.A/16	13
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2006/EB.A/17	13
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2006/EB.A/18	14
2006/EB.A/19	14



PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2006/EB.A/20	Rapport succinct de l'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005	16
2006/EB.A/21	Projet de programme de pays—Tchad 10478.0 (2007–2010)	16
2006/EB.A/22	Projet de programme de pays—Guinée 10453.0 (2007–2011)	16

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

2006/EB.A/23	Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays—Yémen 10137.0 (2002–2007)	18
2006/EB.A/24	Projet de programme de pays—Yémen 10435.0 (2007–2011)	18
2006/EB.A/25	Projet de programme de pays—Égypte 10450.0 (2007–2011)	18

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2006/EB.A/26	Projet de programme de pays—Mozambique 10446.0 (2007–2009)	20
--------------	-------------------------------------------------------------------	----

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2006/EB.A/27	Projet de programme de pays—Éthiopie 10430.0 (2007–2011)	21
2006/EB.A/28	Projet de programme de pays—République-Unie de Tanzanie 10437.0 (2007–2010)	21
2006/EB.A/29	Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Somalie 10191.0	21
2006/EB.A/30	Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation—Somalie 10191.1	21

RAPPORTS OPÉRATIONNELS

2006/EB.A/31	Rapport d'activité sur le projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie	23
--------------	-----------------------------------------------------------------------------------	----

PRÉSENTATION RÉGIONALE, ODP	24
------------------------------------	----

PRÉSENTATION RÉGIONALE, ODS	25
------------------------------------	----

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2006/EB.A/32	Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2005	26
--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

QUESTIONS DIVERSES	26
---------------------------	----

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	28
-----------------------------------------------------------	----



QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

Questions stratégiques actuelles et futures (2006/EB.A/1)

1. Le Président a souhaité la bienvenue aux délégations et a présenté brièvement le programme de la semaine.
2. Le Directeur exécutif a remercié le Président et souhaité à son tour la bienvenue aux délégations. Il a ensuite adressé ses remerciements à tous ceux qui avaient soutenu la troisième Marche mondiale contre la faim, laquelle avait permis de faire largement connaître le PAM dans le monde. Une vidéo sur cette manifestation a été visionnée.
3. S'agissant des questions stratégiques qui se posent au PAM, le Directeur exécutif a appelé l'attention sur l'évaluation récente de la Banque mondiale, selon laquelle la montée en flèche, au cours des dernières années, du nombre des catastrophes naturelles et du prix à payer en ressources humaines et financières avait entraîné une augmentation du nombre des demandes d'interventions d'urgence qui s'adressaient au PAM. Malgré la générosité de la communauté des donateurs, il avait fallu parfois que le PAM réduise l'aide qu'il apportait à certains pays.
4. La crise du Darfour au Soudan débordait le PAM; le manque de fonds l'avait obligé à réduire les rations; des donations supplémentaires lui avaient permis par la suite de rétablir les rations, mais les opérations se heurtaient à d'énormes difficultés jusqu'en 2007, en grande partie à cause de la violence qui limitait la capacité d'action du PAM dans la région. Le Directeur exécutif a rendu hommage au personnel du PAM en poste au Soudan et a fait projeter une vidéo de sa dernière visite dans la région. Il a fait rapport sur sa participation à une mission conjointe entreprise avec les chefs d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en République démocratique du Congo. Le PAM était intervenu rapidement après le tremblement de terre de Java dans le cadre de son intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) en Indonésie; de grands nombres de victimes auraient besoin d'une aide jusqu'en novembre 2006, et il fallait prévoir une stratégie de sortie. L'insécurité à Timor-Leste faisait obstacle aux efforts déployés par le PAM pour livrer l'aide alimentaire aux personnes déplacées. Un grave manque de fonds et de mauvaises conditions météorologiques handicapaient les opérations d'aide en Afghanistan. La nouvelle IPSR pour la République populaire démocratique de Corée correspondait à une réduction radicale de l'ampleur des opérations, et pourtant les taux de malnutrition demeuraient élevés: 37 pour cent des jeunes enfants souffraient de malnutrition chronique. La grippe aviaire exacerbait les difficultés dans le Territoire palestinien occupé. Bien qu'il ait généralement plu en Afrique australe et en Angola méridionale, une grande partie du Swaziland et des régions du Zimbabwe restaient confrontées à des pénuries alimentaires. En ce qui concerne l'affaire de fraude en cours au Bureau régional de Johannesburg, des mesures disciplinaires internes avaient été ou seraient prises.
5. Le Directeur exécutif a indiqué que le Compte d'intervention immédiate (CII) avait été utilisé pour faire face à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et son utilisation avait été dernièrement étendue au Soudan et au centre de Java. En dépit d'allocations d'un montant inégalé, le solde actuel de 23 millions de dollars É.-U. risquait de limiter la capacité qu'avait le PAM d'intervenir dans les situations d'urgence de grande ampleur. Pour ce qui



était des interventions immédiates dans les situations d'urgence, la complémentarité du CII et du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires était très importante.

6. S'agissant de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, le Directeur exécutif a déclaré que les trois institutions ayant leur siège à Rome devaient jouer un rôle prédominant au sein du groupe de personnalités de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies établi par le Secrétaire général. Dans le domaine humanitaire, le PAM appuyait fermement la mise en place du nouveau Fonds central élargi d'intervention pour les urgences humanitaires, du Fonds commun pour les affaires humanitaires et du système d'action groupée, mais il y avait des insuffisances auxquelles il fallait remédier en termes de capacité et de financement. Les questions d'insécurité alimentaire, de capacité et de lutte contre le VIH/sida exigeaient que les institutions agissent de concert. Le Directeur exécutif s'est félicité du fait qu'à la dernière réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, le rôle essentiel de la nutrition dans la lutte contre le VIH/sida a été mis en évidence. Le PAM assumerait sous peu la présidence du Comité des organisations coparrainantes du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). L'initiative du PAM visant à éliminer la faim chez les enfants avait beaucoup progressé, mais pas suffisamment malgré la participation de différentes banques de développement.
7. Le Directeur exécutif a exprimé sa reconnaissance aux donateurs du PAM. La mobilisation de fonds sur le terrain, ajoutée aux donations des gouvernements et du secteur privé, avait permis d'obtenir jusqu'à ce jour 1,2 milliard de dollars en 2006. Se félicitant de compter six nouveaux donateurs, il a exprimé l'espoir que tous les pays deviendraient un jour des donateurs et a ajouté que la responsabilité de la mobilisation des fonds incombait à tous. Trois vidéos publicitaires se rapportant au PAM ont été visionnées.
8. Le Directeur exécutif a annoncé sa décision de ne pas se représenter pour un second mandat.
9. La parole a ensuite été donnée au Ministre nigérien du développement communautaire, qui représentait le Premier Ministre du Niger dans l'impossibilité d'assister à la session. Le Ministre a exprimé sa reconnaissance au PAM pour ses 30 années de collaboration avec le Gouvernement du Niger en matière de sécurité alimentaire, de soins de santé et d'éducation. Cette collaboration avait permis d'accroître la scolarisation, en particulier des filles, de réduire l'incidence de la bilharziose, de récupérer 14 000 hectares de terres agricoles depuis 2004, d'améliorer les systèmes d'alerte préalable ainsi que l'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV) et d'entreprendre des projets pilotes visant à éliminer la tuberculose et le VIH/sida. De son côté, le Niger avait pris des mesures en vue de constituer une réserve de 80 000 tonnes de céréales et un fonds commun de donateurs pour financer les interventions immédiates, des services de soins de santé et des centres de récupération nutritionnelle pour les enfants ainsi qu'un programme d'après-crise visant à fournir du bétail et des semences aux agriculteurs touchés par la crise, et irriguer 80 000 hectares de terres agricoles. Un montant de 80 000 millions de dollars sur le montant total nécessaire de 300 millions de dollars provenait de fonds publics. Après la crise de 2005, la réserve de céréales était passée à 110 000 tonnes; le Gouvernement renforcerait ses capacités en matière de gestion de la sécurité alimentaire, de suivi et d'intervention d'urgence. Des fonds et un appui seraient nécessaires pour entreprendre ces activités et reconstituer les stocks de la réserve de céréales, qui ne dépassaient pas 20 000 tonnes.



10. En réponse à l'annonce faite par le Directeur exécutif, des membres du Conseil ont exprimé leurs regrets devant la décision prise par ce dernier de ne pas se représenter pour un second mandat et ont rendu hommage à ses excellentes qualités de dirigeant.
11. En réponse à la déclaration du Directeur exécutif, les membres du Conseil ont reconnu que le PAM avait pour objectif premier de fournir une aide alimentaire et logistique partout où cette aide était nécessaire, et ils se sont engagés, au nom des gouvernements de leur pays, à oeuvrer pour atteindre ces objectifs. La situation financière du PAM a suscité un certain optimisme, mais des préoccupations ont été exprimées devant la chute brutale, ces dernières années, des contributions multilatérales sans emploi spécifique. On s'est aussi inquiété de la pression que subissait le PAM en raison du grand nombre de catastrophes survenues en 2005, qui avaient entraîné des pénuries d'aide alimentaire. Des membres ont demandé qu'une plus grande place soit faite à la prévention; d'autres ont fait observer que le PAM devait avoir pour priorité d'apporter une aide humanitaire dans les situations d'urgence. La nécessité de confier aux gouvernements la maîtrise et la direction des programmes d'aide était un thème récurrent; l'importance du renforcement des capacités a été soulignée à maintes reprises, de même que celle des communications et de l'information mais, à cet égard, des membres ont demandé qu'une plus grande attention soit portée aux régions du monde qui ne bénéficiaient pas de celle des médias actuels. Plusieurs membres ont demandé instamment qu'aucune région ne souffre d'une réduction de l'aide du PAM, et ont fait observer que les pays les plus pauvres et les moins avancés étaient extrêmement vulnérables. À propos de la question de la faim chez les enfants dans le contexte des objectifs du Millénaire pour le développement, des membres ont demandé de faire attention à ne pas traiter cette question par des voies distinctes. Il a été demandé d'intensifier la gestion axée sur les résultats et d'améliorer l'évaluation des besoins.
12. S'agissant de la réforme de l'Organisation des Nations Unies, les membres du Conseil ont insisté sur l'importance d'un débat ouvert et plusieurs ont instamment demandé d'instaurer une plus grande synergie et une coopération plus étroite entre les divers organismes, en particulier les institutions ayant leur siège à Rome. Il a été souligné que la coordination et l'intégration des programmes étaient essentielles, tout comme l'adoption d'une approche plus horizontale tenant compte de questions liées entre elles comme l'eau, le sol, l'éducation et le développement rural. La prise en compte de la nutrition était indispensable dans la lutte contre des pandémies comme celle du VIH/sida. Des membres ont suggéré de remplacer les conseils d'administration des différentes institutions par un conseil d'administration commun, et de prendre d'autres mesures dans un souci de plus grande coordination et d'unité.
13. Dans sa réponse, le Directeur exécutif a insisté sur la nature collégiale de la direction du PAM. Conscient de l'importance de la collaboration entre les institutions des Nations Unies, il ne pensait pas qu'il soit possible de n'avoir qu'un seul conseil d'administration pour les organismes humanitaires des Nations Unies. Le problème hautement prioritaire de la réduction de la faim chez les enfants ne serait pas traité par des voies distinctes. Demandant instamment qu'un effort collectif soit mené pour régler la situation au Soudan, le Directeur exécutif souhaitait vivement que l'attention se porte sur le retour de la population à une vie normale dès la fin de la crise humanitaire. Il ne voyait pas de dichotomie entre le développement socioéconomique et l'aide humanitaire: le PAM devrait intensifier ses efforts dans les deux domaines. Le Directeur exécutif s'est félicité de l'intérêt manifesté par le Conseil pour l'amélioration des systèmes de communication et d'information. Pour le financement, il cherchait à obtenir la participation d'un nombre de donateurs encore plus grand, y compris de donateurs non traditionnels. Pour conclure, le



Directeur exécutif a instamment demandé à chacun d'assumer l'entière responsabilité de la lutte contre la faim, défi qui se posait à la communauté humanitaire tout entière.

Procédure de nomination du Directeur exécutif ou de reconduction de son mandat (2006/EB.A/2)

14. Les membres du Conseil ont approuvé la déclaration du Président concernant leur participation à la procédure, en insistant sur le besoin de transparence. Le Président a de nouveau donné l'assurance que tout serait fait pour garantir cette transparence. La procédure avait déjà débuté et serait sans doute terminée bien avant l'expiration du mandat de l'actuel Directeur exécutif. Il a été demandé que figurent dans le descriptif de poste non seulement les responsabilités du Directeur exécutif mais aussi les qualifications requises et d'autres critères de sélection. Les vues du Conseil sur un modèle élaboré à cette fin et sur le déroulement du processus de présélection seraient communiquées aux instances concernées. Le Secrétaire général des Nations Unies a invité tous les États membres à proposer des candidats en vertu de la nouvelle procédure adoptée en 2005. Les membres du Conseil ont par ailleurs été encouragés à faire connaître au Secrétariat et au Bureau leur opinion sur chacun des aspects de la procédure, y compris des considérations internes comme la question de savoir si le Conseil devait se réunir en séance publique ou privée.

RAPPORTS ANNUELS

Rapport annuel sur les résultats de 2005 (2006/EB.A/3)

15. Le Secrétariat a présenté le Rapport annuel sur les résultats de 2005, en faisant observer qu'il représentait une nouvelle étape importante de la gestion axée sur les résultats au PAM. Le rapport, important outil de comptabilité et de gestion, permettait d'identifier ce qui avait été fait pour renforcer les atouts et remédier aux points faibles. Il montrait comment l'aide alimentaire faisait la différence dans la vie des populations touchées par l'insécurité alimentaire et celles qui étaient victimes des crises. Il exposait certaines des difficultés opérationnelles rencontrées en 2005, en particulier celles qui étaient liées à la complexité des opérations menées pour faire face aux catastrophes naturelles. Il faisait état des demandes d'appui aux IPSR faites au PAM ainsi que des enseignements tirés de l'expérience et des évaluations formelles. Il apportait aussi la preuve de la volonté du PAM d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de mettre un terme à la faim, et insistait sur le fait qu'il était encore nécessaire de redoubler d'efforts pour lutter contre la faim, en raison de l'augmentation du nombre de ceux qui, dans le monde, vivaient dans une insécurité alimentaire chronique.
16. Le Conseil a approuvé le rapport annuel sur les résultats de 2005, en louant les améliorations apportées à sa structure, sa clarté et sa teneur. Des membres du Conseil ont formulé des observations sur l'utilité du document aux fins de planification stratégique, d'élaboration des politiques et de gestion. Le Conseil aimerait que des améliorations continuent d'être apportées au rapport, dans lequel il souhaiterait trouver un plus grand nombre d'analyses tendanciennes, de renseignements sur les coûts, un tableau relatif à l'aide alimentaire dans le monde et des indicateurs d'efficacité. Certains membres ont relevé la tendance à la baisse du portefeuille des activités de développement.



17. En réponse, le Secrétariat a déclaré que le PAM s'employait à améliorer les méthodes de détermination des indicateurs et des objectifs. Des recommandations tirées des évaluations continueraient de figurer dans le rapport, ainsi que dans un document distinct sur les évaluations et les recommandations de l'année qui serait présenté au Conseil. Le tableau relatif à l'aide alimentaire dans le monde serait disponible en juillet 2006. Le Secrétariat a réitéré son engagement à l'égard des partenaires et sa volonté de faire en sorte que l'aide alimentaire fasse partie d'un tout; enfin, il a souligné que les contributions multilatérales sans emploi spécifique, de préférence en espèces, permettaient au PAM de répondre plus efficacement aux besoins des bénéficiaires.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Participation aux stratégies pour la réduction de la pauvreté (2006/EB.A/4)

18. Lorsqu'il a présenté le document, le Secrétariat a souligné que les stratégies pour la réduction de la pauvreté (SRP) constituaient l'un des principaux cadres utilisés pour mettre en oeuvre les efforts conjoints tendant à atténuer la pauvreté. Le PAM pouvait, grâce à la connaissance qu'il avait des groupes vulnérables et ses capacités en tant qu'organisme opérationnel, contribuer à l'élaboration de politiques nationales axées sur les plus pauvres des pauvres. Le Secrétariat a souligné l'importance que revêtait le rôle de direction qui revenait aux gouvernements dans l'exécution des programmes entrepris conjointement dans le contexte des SRP, particulièrement pour ce qui était de déterminer comment les ressources seraient allouées. Les questions liées à la faim et à la malnutrition devaient faire partie intégrante des SRP, lesquelles devaient également refléter les préoccupations stratégiques du PAM. Des indications seraient données aux bureaux de pays pour les aider à institutionnaliser les activités d'appui à la mise en oeuvre des SRP et pour appeler leur attention sur la nécessité d'aligner leurs activités dans ce domaine sur les besoins des différents pays.
19. Le document a été favorablement accueilli par les membres du Conseil, qui ont souligné l'importance de la coordination au niveau des institutions ainsi que d'une évaluation précise des besoins et des causes de la faim. Il était essentiel à cet égard de dégager un consensus et d'assurer la complémentarité des activités. Plusieurs membres du Conseil ont relevé que cette question complexe devrait être gérée consciencieusement et exigerait une collaboration avec les donateurs bilatéraux et les bénéficiaires ainsi que l'allocation de ressources humaines et matérielles considérables. Le Conseil a prié le Secrétariat de lui rendre compte des résultats de la participation du PAM, conjointement avec les gouvernements, à l'élaboration et à la mise en oeuvre des SRP.
20. Le Conseil s'est félicité de ce qu'il ait été tenu compte dans le document des vues exprimées lors des consultations informelles et exprimé l'espoir que le PAM envisagerait la possibilité de nouer des partenariats avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), soulignant la nécessité de maximiser les effets de synergies entre les institutions et les équipes de pays des Nations Unies dans l'élaboration et la mise en oeuvre des propositions liées aux SRP. Il a été suggéré que les SRP étaient en quelque sorte un "nouveau domaine opérationnel": le PAM avait sur le plan opérationnel des atouts qu'il y aurait lieu d'exploiter au mieux pour élaborer des SRP efficaces. Plusieurs membres du Conseil ont relevé que les situations d'urgence affectaient les initiatives de développement et que la participation du PAM à l'élaboration des SRP devrait, dans l'idéal, représenter un



effort visant à aider les gouvernements des États fragiles à élaborer et à mettre en oeuvre leurs propres programmes. Le PAM devrait en particulier s'employer à mobiliser un appui en faveur du secteur agricole, encourager un suivi séparé de la situation des groupes vulnérables et de celle des groupes menacés par l'insécurité alimentaire et promouvoir la participation des citoyens. Les membres du Conseil ont souligné que les SRP devraient être institutionnalisées et constituer un cadre durable dont la mise en oeuvre soit alignée sur des politiques et des systèmes de suivi nationaux fondés sur des connaissances éprouvées, que le PAM pouvait fournir. Il a été souligné que le PAM devait opérer conformément à son mandat fondamental. La crainte a été exprimée que la participation du PAM à l'élaboration des SRP n'ait des incidences sur les plans du personnel et des coûts, et le Conseil a prié le Secrétariat de lui fournir des informations détaillées sur ces points.

21. Des éclaircissements ont été demandés au sujet du concept de "pays en transition", qui désignait sans doute plus précisément des "États fragiles" sortant d'un conflit et dépourvus de mécanismes de gouvernance effectifs
22. En réponse aux observations formulées, le Secrétariat a relevé que, pour l'essentiel, le contenu du document avait été dicté par la demande: les bureaux de pays avaient demandé des indications afin de pouvoir participer de façon cohérente à l'élaboration des SRP et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), tandis que les gouvernements des pays se trouvant dans une situation de conflit et les institutions associées des Nations Unies avaient sollicité le concours du PAM pour que celui-ci leur face l'apport de ses connaissances et de ses capacités. Il ne serait pas nécessaire de recruter du personnel supplémentaire pour s'occuper de la participation à l'élaboration des SRP, élément que le Secrétariat ne considérait pas comme un nouveau domaine opérationnel: les fonctionnaires affectés à cette tâche pourraient être formés selon que de besoin et déployés en fonction des circonstances. Les partenariats avec la FAO et le FIDA avaient été effectivement d'une grande utilité et les avantages comparatifs du PAM seraient pleinement exploités. Le Secrétariat a fait observer que l'élaboration des SRP était liée aux capacités d'analyse économique, relevant que l'élaboration des SRP était un travail sporadique mais intensif et que la participation à cette tâche dépendait des effectifs et des capacités des bureaux de pays intéressés. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance qu'il suivrait l'évolution de la situation concernant l'élaboration des SRP et lui rendrait compte des progrès accomplis à cet égard.

Rôle et application de l'analyse économique au PAM (2006/EB.A/5)

23. En présentant cette question, le Secrétariat a souligné le fait que l'application de l'analyse économique permettrait au PAM de mieux comprendre l'insécurité alimentaire et d'améliorer l'efficacité de ses opérations, tout en renforçant son alliance stratégique avec la FAO et d'autres partenaires, approche qui a bénéficié du ferme appui du Conseil. Ainsi que le projet de décision le laissait entendre, l'analyse économique n'était pas un exercice nouveau pour le PAM, mais était un outil qui exigeait un investissement continu et une collaboration avec d'autres institutions.



24. Au cours du débat, on a reconnu que le PAM devrait intégrer l'analyse économique dans ses travaux, mais des préoccupations ont été exprimées devant le fait que les principes humanitaires du PAM pourraient être compromis. Il a été signalé aussi que l'analyse économique pourrait avoir pour incidence d'exiger des ressources humaines et financières supplémentaires. Il était essentiel de tirer parti des renseignements existants, rassemblés par les pays et par d'autres organisations. Il fallait aussi tenir compte des facteurs sociaux et des réalités sur le terrain. Il a été demandé d'institutionnaliser l'analyse économique, ce qui a suscité les inquiétudes de certains membres du Conseil. L'idée qu'elle pourrait être axée uniquement sur les interventions d'urgence a été rejetée, tout comme l'ont été les demandes de report d'une décision sur la question.
25. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que le PAM n'avait pas l'intention de procéder à des études macroéconomiques au niveau des pays ni d'entreprendre des activités qui seraient préjudiciables aux principes humanitaires du PAM, à ses préoccupations sociales ou à ses principaux objectifs, à savoir la fourniture d'une aide alimentaire et de l'assistance logistique connexe. L'initiative visait à fournir au PAM les moyens d'améliorer ses compétences pour donner suite aux intentions du Conseil et atteindre les objectifs arrêtés dans son mandat. Le projet de décision a été remanié afin de tenir compte des différentes observations formulées au cours du débat. Le Conseil a en outre demandé que la question soit réexaminée à sa deuxième session ordinaire.

Recommandations de la Cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les institutions multilatérales et les donateurs internationaux dans la riposte au sida (2006/EB.A/6)

26. Le Représentant de la Banque mondiale a présenté au nom du Secrétariat le document soumis au Conseil pour aval et a notamment fait l'historique de la pandémie de VIH/sida et de l'intervention mise sur pied par le système des Nations Unies pour y faire face. La répartition des tâches entre les organismes des Nations Unies, indispensable pour éviter les chevauchements non nécessaires et assurer ainsi une intervention plus efficace en vue de combattre la pandémie était l'un des principaux éléments sur lesquels portaient les recommandations de la Cellule mondiale de réflexion. Ces recommandations, auxquelles avaient déjà souscrit les autres coparrains du programme ONUSIDA, constituaient une étape importante pour atteindre l'objectif d'une couverture universelle d'ici à 2015.
27. Le Conseil a accueilli favorablement les recommandations formulées, en particulier l'accent mis sur l'action à entreprendre au niveau des pays. Chacun s'accordait à reconnaître le rôle qui incombait au PAM dans la lutte contre le sida ainsi que la nécessité pour les programmes de soins et de traitements de faire une place appropriée à l'alimentation et à la nutrition. À la suite d'observations selon lesquelles le projet de décision n'insistait pas assez sur la coordination, il a été convenu de le modifier. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance qu'il serait tenu régulièrement informé à ce sujet ainsi que, d'une façon générale, des progrès accomplis sur la voie de la mise en oeuvre des recommandations de la Cellule mondiale de réflexion.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2004–2005 (2006/EB.A/7)

Examen du cadre de gestion axée sur les résultats utilisé pour le suivi et l'établissement des rapports sur les résultats: Rapport du Commissaire aux comptes du PAM (2006/EB.A/10)

28. En présentant les Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2004–2005, le Secrétariat a indiqué qu'ils se composaient de trois documents distincts —le Rapport du Directeur exécutif sur les affaires financières et les principaux résultats financiers de l'exercice, avec les états financiers vérifiés, y compris la certification du Directeur exécutif et l'opinion du Commissaire aux comptes. Le Secrétariat a adressé ses remerciements au Commissaire aux comptes pour l'appui qu'il avait apporté à l'amélioration des méthodes de contrôle comptable et d'établissement des rapports au PAM.
29. À la suite de la présentation des documents par le Secrétariat, le Commissaire aux comptes a présenté son rapport sur l'audit des états financiers, en faisant observer que les rapports dont le Conseil était saisi avaient été établis à partir d'un vaste programme de visites d'audit sur le terrain. Il avait émis, sur les états financiers du PAM, une opinion qu'il n'avait assortie d'aucune réserve, ce qui n'était pas toujours le résultat qu'une organisation pouvait obtenir. Le rapport sur le cadre de gestion axée sur les résultats du PAM, qui contenait sept recommandations, serait suivi d'un deuxième rapport qui porterait sur l'application de la gestion axée sur les résultats aux opérations sur le terrain. Il a été conclu que ce cadre était bien conçu. S'agissant de l'audit de 2006–2007, le Commissaire aux comptes et ses collaborateurs ont présenté au Conseil, pour examen, un certain nombre de sujets qui pourraient être examinés dans le rapport de cet audit. Il pourrait s'agir des questions suivantes: décentralisation, gestion des liquidités ou gestion financière, gestion des coûts, consultants, gestion des connaissances et risques de fraudes ou de pertes financières. Le Commissaire aux comptes a invité les membres du Conseil à faire part de leurs observations sur ces questions.
30. Les membres du Conseil se sont félicités de l'opinion sans réserve émise par le Commissaire aux comptes et des deux séries de recommandations d'audit, dont dix portaient sur des questions de comptabilité et des questions financières et sept sur la gestion axée sur les résultats. Insistant sur le fait qu'il était de la plus haute importance d'assurer une plus grande synergie et de clarifier la répartition des tâches entre les vérificateurs internes, le Commissaire aux comptes, les services de contrôle et le Secrétariat, ils ont reconnu la volonté de la direction d'améliorer la transparence des comptes, objectif vers lequel elle avait déjà beaucoup progressé. Plusieurs orateurs se sont déclarés préoccupés, en raison des décisions prises précédemment, par la référence au Comité d'audit dans la première recommandation. Le Conseil a noté que la gestion axée sur les résultats était un processus en cours et attendait avec impatience le deuxième rapport du Commissaire aux comptes. Il a été demandé de renforcer la capacité de gestion financière dans ce domaine et de s'attaquer aux insuffisances des systèmes comptables du PAM lors des interventions d'urgence, eu égard en particulier aux fonctionnaires nationaux. La tendance à la baisse du pourcentage des dépenses consacrées aux activités de développement a suscité des préoccupations. Étant donné la situation à Johannesburg, il a été instamment demandé au PAM de mettre en place des mécanismes efficaces de lutte contre les fraudes. S'agissant des questions que le Commissaire aux comptes proposait, à



titre provisoire, d'inclure dans le programme de travail du Commissaire pour 2006–2007, les membres du Conseil ont suggéré d'examiner l'intérêt économique des investissements consacrés aux communications, la collaboration du PAM avec le secteur privé, la capacité du PAM de faire face à une charge de travail de plus en plus lourde, les achats locaux et régionaux, et la fraude électronique; d'autres sujets pourraient être communiqués ultérieurement au Commissaire aux comptes.

31. Répondant aux questions sur les engagements au titre des prestations dues au personnel, le Secrétariat a fait savoir au Conseil que ces engagements étaient fonction de l'évaluation actuelle et avaient été influencés par l'évolution des hypothèses économiques et des données démographiques.
32. Le Commissaire aux comptes a dit que la taille des réserves et le niveau des engagements, deux sujets de préoccupation pour certains membres du Conseil, étaient des questions que le Secrétariat devait examiner mais, après avoir consulté ce dernier, il traiterait de ces questions dans son prochain rapport financier. Il a reconnu que des mécanismes rationnels de gestion axée sur les résultats pouvaient théoriquement ne pas correspondre à la réalité sur le terrain, question qui serait abordée dans le deuxième rapport.

Objectif de contributions au PAM: 2007–2008 (2006/EB.A/8)

33. Le Secrétariat a expliqué comment avait été déterminé l'objectif de contributions de 6,74 milliards de dollars pour 2007–2008.
34. Des membres du Conseil ont contesté l'idée que les conférences pour les annonces de contributions ne présentaient pas vraiment d'intérêt pour la mobilisation des ressources; d'autres ont déclaré qu'ils ne voyaient pas ou guère d'intérêt dans ces conférences, dont l'organisation était coûteuse, et que le consensus qui régnait depuis longtemps au PAM voulait qu'elles soient abandonnées.
35. Le Secrétariat a signalé que les annonces de contributions faites à la dernière conférence ne représentaient que 0,26 pour cent des recettes totales du PAM pour l'exercice biennal suivant. Il a donné au Conseil l'assurance que le PAM avait mis au point des méthodes de collecte de fonds efficaces qui lui permettaient de répondre à une forte proportion des besoins des bénéficiaires.

Le Conseil a approuvé à l'unanimité l'objectif défini à l'alinéa i) du projet de décision, mais a recommandé que la question soit portée devant l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'interrompre la publication du rapport.

Examen du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (2006/EB.A/9)

36. Le Secrétariat a présenté le rapport concernant l'examen du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) qui avait été entrepris à la demande du Conseil. Le rapport: i) présentait les possibilités pouvant être envisagées pour établir le taux de recouvrement des CAI; ii) soulignait le rôle et l'importance du Compte de péréquation des dépenses inscrites au budget administratif et d'appui aux programmes (dépenses AAP) et proposait un objectif pour le niveau de ce compte; iii) proposait une méthode de détermination du taux de recouvrement des CAI; et iv) recommandait que l'actuel taux de recouvrement des CAI, à savoir 7 pour cent, soit maintenu pour l'exercice biennal 2006–2007.
37. Le Conseil a appuyé la méthodologie proposée pour fixer le taux de recouvrement des CAI à l'avenir et a approuvé le maintien du taux de 7 pour cent pour l'exercice biennal en



cours. Le Conseil a demandé à être tenu périodiquement informé du niveau du Compte de péréquation des dépenses AAP, et le Secrétariat a fait observer que de telles informations étaient déjà communiquées au Conseil dans le rapport faisant le point de la mise en oeuvre du Plan de gestion qui lui était présenté à chacune de ses sessions. Le Secrétariat s'est de nouveau engagé à améliorer la distinction entre coûts directs et coûts indirects.

Rapport intérimaire sur les recommandations formulées par le Commissaire aux comptes (2006/EB.A/11)

38. Le Secrétariat a présenté ce rapport intérimaire qui résume la position du Secrétariat concernant les mesures prises à la suite de six rapports d'audit que le Commissaire aux comptes a soumis au Conseil en 2005 et en 2006. Pour la première fois, ce rapport indiquait la position du PAM concernant des recommandations que le Commissaire aux comptes venait de formuler et à la suite desquelles la direction du PAM prenait déjà des mesures.
39. Le Commissaire aux comptes a noté avec satisfaction la manière dont les recommandations étaient suivies et a loué la complétude du rapport intérimaire ainsi que les mesures positives immédiates prises à la suite de ses dernières recommandations.

Rapport de l'Inspecteur général (2006/EB.A/12)

40. L'Inspecteur général a présenté son rapport. En 2004–2005, une stratégie de gestion des risques avait été adoptée pour assurer les services de contrôle. La mise en oeuvre de cette stratégie avait été financée sur les ressources de la Division des services de contrôle (OSD) qui avaient été augmentées de 66 pour cent. Grâce à cette augmentation, les activités d'audit sur le terrain ont progressé de 158 pour cent, les activités d'audit au siège de 34 pour cent et les activités d'enquête de 95 pour cent. La fonction d'audit interne avait été examinée par l'Institut des auditeurs internes qui l'avait trouvée généralement conforme à ses normes. Les clients qui avaient été soumis à enquête au terme des engagements se sont dans l'ensemble déclarés satisfaits du travail de la Division des services de contrôle.
41. Répondant aux observations formulées par le Conseil, l'Inspecteur général a expliqué que les défaillances du contrôle des achats qui avaient été identifiés étaient certes préoccupantes, en particulier au début d'une situation d'urgence, mais aucune n'avait donné lieu à enquête; la direction du PAM s'attaquait à la question dans son ensemble, laquelle avait aussi fait l'objet d'un rapport du Commissaire aux comptes. L'enquête sur la satisfaction du client avait été menée pour connaître la réaction des bureaux qui avaient été soumis à vérification et à inspection; à l'avenir, la définition du client pourrait être élargie pour y inclure des parties prenantes comme le Conseil d'administration et le Comité d'audit, et une méthode serait mise au point pour obtenir leurs vues. Le rapport résumait 75 audits réalisés sur deux ans; les résultats de l'application d'un nouveau système de suivi des mesures prises par la direction pour donner suite aux recommandations d'OSD figureraient dans le rapport de l'exercice biennal à venir.
42. L'augmentation du nombre des cas de pertes de produits pourrait s'expliquer en partie par l'augmentation du nombre des opérations du PAM; celle des cas signalés de harcèlement pourrait être à l'existence de la permanence téléphonique et à une prise de conscience accrue. Le fait que l'Inspecteur général est nommé par le Directeur exécutif et lui fait directement rapport assure l'indépendance de la Division des services de contrôle à l'égard de ses principaux clients, qui assurent la gestion des opérations du PAM. Le budget



de la Division a été déterminé dans le cadre de l'exercice normal d'élaboration du Plan de gestion.

43. Le Secrétariat a signalé qu'un groupe d'intervention d'urgence avait été constitué pour faire face simultanément à quatre situations d'urgence de grande envergure, dans le cadre des priorités fixées par le Directeur exécutif. Les vérificateurs internes et le Commissaire aux comptes avaient signalé que de nombreux risques entouraient la phase initiale des situations d'urgence en matière d'achats et de procédures financières et administratives, y compris les profils de risque qui y sont associés: le Secrétariat a alors mis en place des équipes d'appui susceptibles d'être déployées dans les 24 à 48 heures après la survenance d'une urgence pour apporter un plein appui administratif, obtenir des ressources et assurer le respect des règlements du PAM; les règlements applicables à la première phase d'une situation d'urgence feraient l'objet d'un examen. Le Secrétariat a confirmé que la direction du PAM avait donné suite aux recommandations de l'Inspecteur général et mis en place des mécanismes de suivi de leur mise en oeuvre.

Analyse des catégories de coûts du PAM (2006/EB.A/13)

44. Le Secrétariat a présenté le rapport sur l'analyse des catégories de coûts du PAM qui fait suite à la demande formulée par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de novembre 2005. Le document analysait les différentes catégories des coûts du PAM en comparant les dépenses effectives pour 2002–2003 et 2004–2005 et les dépenses prévues pour 2006–2007. Les coûts étaient classés en deux grandes catégories: les coûts qui n'étaient pas directement liés aux projets d'aide alimentaire et les coûts liés aux projets d'aide alimentaire. Les dépenses non directement liées à des projets alimentaires avaient augmenté de 75 pour cent et représentaient 40 pour cent de l'augmentation totale des dépenses enregistrées entre 2002 et 2005. Les principales raisons en étaient l'augmentation des dépenses afférentes aux opérations spéciales, aux comptes spéciaux et aux fonds fiduciaires ainsi que la hausse des dépenses indirectes, comme approuvées par le Conseil.
45. Les dépenses afférentes aux projets d'aide alimentaire avaient progressé de 16 pour cent; ce à quoi avaient contribué plusieurs éléments. L'envergure et la complexité des opérations au Soudan avaient été à l'origine d'augmentations considérables des dépenses liées au transport terrestre, à l'entreposage et à la manutention (TTEM) et des coûts d'appui directs (CAD).
46. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport, qui constituait un nouvel outil d'évaluation de la situation financière du PAM. Il a souligné la nécessité d'examiner régulièrement les coûts et en particulier de suivre les augmentations de dépenses de transport et des coûts des produits alimentaires. En réponse aux questions posées, le Secrétariat a fourni des informations plus détaillées au sujet de l'augmentation des dépenses de sécurité, de l'accroissement de valeur de l'assortiment alimentaire dans les IPSR et des facteurs exogènes, liés au marché, qui affectaient les coûts de transport maritime et de transport terrestre.
47. Le Conseil a demandé qu'une analyse des coûts lui soit présentée régulièrement, tout en relevant, qu'il serait difficile pour le Secrétariat de présenter un rapport à ce sujet à temps pour les sessions annuelles étant donné qu'il fallait attendre les états financiers vérifiés. Le Secrétariat étudierait les possibilités qui pourraient être envisagées pour l'établissement de ce rapport: si besoin était, celui-ci pourrait être fondé sur les états non vérifiés.



Rapport sur la situation de trésorerie du PAM (2006/EB.A/14)

48. Le Secrétariat a présenté le rapport concernant les montants, les sources, les utilisations et les niveaux appropriés des soldes de liquidités du PAM, comme demandé par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de novembre 2005. Le rapport contenait une comparaison des données financières relatives aux trois exercices biennaux écoulés et, s'agissant du niveau des opérations et des utilisations des fonds, parvenait à la conclusion que, globalement, le niveau des soldes de liquidités était satisfaisant mais que des ajustements étaient nécessaires, par exemple en ce qui concerne le fonds de péréquation des dépenses AAP et le CII.
49. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport et a souligné la nécessité d'assurer le maximum de transparence en ce qui concerne les divers fonds, relevant que l'on devrait envisager de regrouper certains des comptes de réserve.
50. En réponse aux questions posées par les membres du Conseil, le Secrétariat a expliqué que l'élargissement des opérations du PAM exigeait de maintenir les soldes de liquidités à un niveau prudent. La plupart de ces soldes étaient affectés à des fins spécifiques et ne pouvaient pas être réorientés vers d'autres activités. Le cycle de décaissement des fonds alloués aux projets de développement était plus long que celui des ressources destinées aux opérations d'urgence. La plupart des soldes de liquidités étaient détenus sous forme de placements à court terme, avec une échéance d'environ deux mois et demi. Il avait été entrepris d'élaborer une nouvelle politique en matière de placement avec l'assistance de la Banque mondiale, qui avait proposé que le portefeuille soit composé de tranches distinctes d'échéances et de profils de risque différents. Cette politique devrait être introduite en septembre 2006. Certaines contributions multilatérales étaient versées directement au CII ou étaient utilisées pour le reconstituer, mais la majeure partie d'entre elles étaient affectées directement à des opérations hautement prioritaires pour remédier aux ruptures de la filière de produits ou pour fournir les produits manquants dans l'assortiment alimentaire. Le montant des ressources disponibles au titre du CII était inférieur à 15 millions de dollars, bien que le niveau fixé pour objectif pour ce compte était de 70 millions de dollars.
51. Le Conseil a demandé au Secrétariat de lui présenter un rapport sur les modifications apportées aux politiques du PAM concernant les placements à sa deuxième session ordinaire de 2006.

Deuxième rapport intérimaire sur l'application des normes internationales de comptabilité (2006/EB.A/15)

52. Après que le Secrétariat a présenté le deuxième rapport intérimaire, le Conseil a exprimé son appui à la décision qui avait été prise d'appliquer les normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS), comme précédemment convenu par le Comité de haut niveau sur la gestion, et a relevé que l'application de ces normes améliorerait la transparence et resserrerait la coopération interorganisations. Les progrès accomplis témoignaient de l'adaptabilité du PAM et de sa volonté d'aller de l'avant. Il a été suggéré que cette décision pourrait devoir être subordonnée à l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies.
53. En réponse aux questions posées, le Secrétariat a déclaré que des rapports intérimaires seraient périodiquement communiqués au Conseil. Le respect des dates butoirs qui avaient été fixées dépendrait de l'approbation du budget du PAM, mais le Comité de haut niveau sur la gestion comptait que le PAM serait l'une des premières institutions à adopter les normes IPSAS. Les propositions du Comité de haut niveau sur la gestion seraient



approuvées par les organes directeurs des différents organismes du système des Nations Unies. L'application des normes IPSAS exigerait la présentation d'états financiers annuels plutôt que biennaux et il faudrait pour cela modifier le Statut, de ce qui risquait d'être une procédure passablement longue. Il devrait être plus facile d'amender les autres règlements, et des informations à ce sujet seraient communiquées au Conseil selon que de besoin.

Point sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM (2006–2007) (2006/EB.A/16)

54. Le Secrétariat a présenté le deuxième rapport faisant le point de la mise en oeuvre du plan de gestion, qui faisait suite à celui qui avait été soumis au Conseil à sa première session ordinaire de 2006. La valeur du programme de travail prévue était passée de 5,793 milliards de dollars à 5,959 milliards de dollars; le montant du financement prétendu, soit 5,4 milliards de dollars, générerait pour 353 millions de dollars de recettes au titre des CAI; en outre, le Secrétariat avait introduit un budget AAP établi sur la base de l'année civile et des rapports trimestriels sur les dépenses AAP. Le Secrétariat envisageait de transférer 20 millions de dollars au Compte d'intervention immédiate (CII) et d'affecter un montant de 3,7 millions de dollars à l'application des normes comptables internationales pour le secteur public.
55. Le Secrétariat a répondu aux questions posées par le Conseil au sujet des nominations et des structures hiérarchiques. Le nouveau Directeur des Services financiers relevait du Directeur exécutif adjoint chargé de l'administration et faisait partie du groupe de direction, mais le Directeur exécutif demeurerait responsable en dernier ressort de toutes les décisions budgétaires. Le Directeur du Bureau de l'évaluation relèverait du Directeur exécutif, et il n'existait pas de consensus quant aux pratiques optimales à suivre à cet égard. Dans l'ensemble, les effectifs du PAM reflétaient une représentation équitable des différents pays, mais le Secrétariat n'ignorait pas que les postes de haut niveau étaient moins également répartis, ce à quoi il avait l'intention de remédier, en s'efforçant d'équilibrer la représentation des hommes et des femmes. La Marche mondiale contre la faim relèverait d'une division spécialisée car il s'agissait pour le PAM d'une activité hautement prioritaire. Il appartiendrait au Directeur exécutif de déterminer s'il conviendrait de nommer un Directeur des opérations, mais le poste de Vice-Directeur exécutif pouvait être considéré comme équivalent.

RAPPORTS D'EVALUATION

Rapport succinct de l'évaluation de l'examen des procédures de l'Organisation (2006/EB.A/17)

56. Le rapport succinct de l'évaluation présenté par le Directeur de l'évaluation a été établi à partir des résultats de nombreux entretiens avec le personnel et les donateurs du PAM et des visites faites dans quatre des neuf pays dans lesquels étaient menés des projets pilotes liés à l'examen des procédures de l'Organisation. Cet examen avait permis d'améliorer la ponctualité de la fourniture des produits aux bénéficiaires et de faire des économies. Les prêts au titre du mécanisme de préfinancement n'exposaient guère le PAM à des risques de défaillance, mais les directeurs de projet constataient avec préoccupation que les avances au titre du Compte de caisse des projets (CCP) n'étaient pas garanties de manière à pouvoir couvrir les pertes éventuelles. Les prévisions concernant les dons n'avaient pas toutes la même précision et certaines économies étaient d'un montant inférieur à celui qui avait été



estimé au départ. Le Secrétariat donnait déjà suite aux recommandations du rapport d'évaluation visant à résoudre ces problèmes et d'autres.

57. Le Conseil a loué la qualité du rapport d'évaluation ainsi que la suite donnée rapidement par le Secrétariat aux recommandations. Des membres du Conseil se sont félicités du fait que le Secrétariat jugeait nécessaire d'améliorer la méthode de calcul des avantages découlant de l'application des nouveaux modes opératoires, d'établir des directives internes précises concernant l'utilisation des prêts et d'affiner le système, exigeant en personnel, d'établissement des rapports sur ces modes opératoires, avant d'en étendre l'application aux autres bureaux de pays.
58. Répondant aux questions des membres du Conseil, le Secrétariat a expliqué que les directeurs de pays ou les directeurs régionaux étaient désormais responsables de l'utilisation du CCP, et que la décentralisation ainsi opérée avait comporté certains risques. Le siège du PAM améliorait les directives relatives aux nouveaux modes opératoires; un nouveau logiciel de simplification de l'utilisation du système serait mis en place en juillet 2006. Le Secrétariat a précisé que le CII n'était utilisé que pour les interventions d'urgence, alors que le mécanisme de préfinancement et le CCP étaient des mécanismes d'avances utilisés pour les opérations en cours.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION ASIE

Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays — Bhoutan 10133.0 (2002–2007) (2006/EB.A/18)

Projet de programme de pays — Bangladesh 10410.0 (2007–2010) (2006/EB.A/19)

59. Le Directeur régional a commencé son exposé en annonçant que, depuis le 1er juin 2006, l'Afghanistan et le Pakistan étaient placés sous la responsabilité du Bureau régional pour l'Asie, afin d'unifier le découpage géographique de tous les organismes membres du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement. Ce changement avait entraîné une hausse importante du nombre de bénéficiaires et des besoins budgétaires. Le Directeur régional, qui s'était récemment rendu dans les deux pays, avait été frappé par la diversité des partenariats et par le nombre important de femmes parmi les bénéficiaires en Afghanistan, où la situation sécuritaire s'était gravement détériorée au cours des derniers mois, limitant l'accès aux populations. Le mécontentement de la population vis-à-vis du Gouvernement et de la communauté internationale, qui ne prenaient pas suffisamment de mesures en faveur du développement, constituait un ferment d'instabilité, aggravé par la menace de pénurie alimentaire. Le PAM ne renonçait pas pour autant à apporter son aide à ce pays et organisait notamment les préparatifs pour l'hiver. Au Pakistan, des moyens impressionnants avaient été mis en œuvre pour secourir les victimes du tremblement de terre de 2005. L'IPSR mise en place pour la phase de transition en était aux prémices et mettait l'accent sur les enfants et la reconstruction. Les principaux obstacles auxquels était confronté le PAM dans ce pays étaient géographiques, logistiques —les héliportages des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies avaient pris fin en mai 2006— et météorologiques. Comme en Afghanistan, les ressources financières étaient nettement insuffisantes pour couvrir les besoins des programmes.



60. Le PAM se heurtait en Asie à de graves difficultés de financement. Les secours d'urgence avaient néanmoins été apportés rapidement au lendemain du tremblement de terre à Java. L'IPSR en Indonésie avait été revue pour secourir les victimes de la catastrophe et l'on accordait beaucoup d'importance aux achats locaux. L'agitation sociale au Timor-Leste avait obligé le PAM à protéger son personnel et ses biens, mais le Programme avait été néanmoins prompt à secourir un grand nombre de personnes déplacées. Une stratégie de désengagement était déjà en place, car l'on prévoyait que l'aide alimentaire d'urgence ne serait plus nécessaire au-delà de 2006. Le PAM avait par ailleurs signé une lettre d'entente avec les autorités nord-coréennes en mai dernier. Si l'on augmentait comme prévu le nombre de pays bénéficiaires, initialement fixé à 30, pour l'étendre à 20 autres pays, le niveau de ressources, déjà très insuffisant, deviendrait peau de chagrin. Le financement de l'opération d'urgence aux Philippines, destinée à venir en aide aux victimes du conflit sur l'île de Mindanao, accusait lui aussi des retards. Les partenaires sur le terrain se montraient particulièrement dynamiques et le Gouvernement philippin accordait une grande valeur aux opérations du PAM pour trouver une issue au conflit. À la suite du glissement de terrain sur l'île de Leyte, les autorités ont présenté au PAM une demande officielle d'assistance, qui leur a été refusée. Dans l'ouest du Népal, le PAM avait mené une opération d'urgence d'une durée de trois mois pour lutter contre la sécheresse. Le Programme avait su tirer parti de son expérience pour faire face à l'insécurité régnant dans le pays du fait des troubles politiques, mais la situation au lendemain de la crise posait de nombreux problèmes. Ces enseignements ont porté leurs fruits à Sri Lanka, où l'insécurité grandissante mettait en péril les programmes en cours, y compris les opérations de secours destinées à atténuer les effets du tsunami. Le Projet pilote de transfert d'espèces dont devaient bénéficier 12 000 victimes du tsunami allait permettre de mesurer les avantages comparatifs entre l'aide en espèces et l'aide alimentaire. Le consensus suscité par la création de partenariats entre les organismes des Nations Unies et d'autres entités pour garantir une efficacité optimale et éviter les doublons a été souligné et réaffirmé.
61. Il a été rappelé au cours des débats que, lors d'une session antérieure, le Conseil avait demandé au PAM de prendre les devants en analysant les conséquences des achats de produits alimentaires sur les marchés locaux, régionaux et sous-régionaux. Il avait également demandé que tous les documents qui lui étaient présentés contiennent des informations détaillées sur l'origine des produits achetés par le PAM pour mener à bien ses opérations. Les donateurs ont été invités à augmenter la part de leurs contributions non assorties de conditions afin de pallier le grave déficit de financement des opérations menées dans la région. Il a été suggéré que le PAM choisisse en priorité de se retirer une fois passée l'urgence dans des pays comme Sri Lanka par exemple. Les participants ont largement approuvé la lettre d'entente signée avec la République populaire démocratique de Corée et se sont félicités des arrangements sécuritaires mis en place par le PAM dans le pays. Le Directeur régional a confirmé que l'aide alimentaire ne serait distribuée que dans les zones où le PAM aurait été autorisé à se rendre. Le Conseil serait régulièrement tenu informé de la mise en œuvre de l'IPSR. Quant au système d'action groupée menée par une institution chef de file, le Secrétariat a fait savoir que le système avait été appliqué de manière plus efficace à la suite du tremblement de terre de Java, après les problèmes initialement rencontrés par le PAM pour secourir les victimes du tremblement de terre en Asie du Sud. Le PAM avait su mettre à profit les enseignements tirés des évaluations et des rapports sur les opérations destinées à atténuer les effets du tsunami; les interventions de secours en Indonésie et au Timor-Leste serviraient sans nul doute de leçons pour l'avenir. Le Secrétariat s'est félicité des offres de soutien de plusieurs pays désireux d'appuyer les opérations du PAM en Asie et de l'hommage rendu au personnel du PAM dans la région.



62. Les trois grands principes du programme de pays pour le Bangladesh ont été mis en relief lors de la présentation du projet: une concentration géographique plus forte des programmes complémentaires pour renforcer leur impact sur les zones les plus défavorisées; des programmes intégrés conçus pour créer une synergie et mener des interventions complémentaires dans les mêmes zones; et la promotion de la concertation et du renforcement des capacités aux plans local et national. Des progrès remarquables ont été réalisés au Bangladesh sur le plan du développement humain, mais les ressources nécessaires à la réalisation de cet ambitieux programme visant plusieurs millions de bénéficiaires étaient gravement insuffisantes. Il était prévu d'accorder une large place aux achats locaux. Le Conseil a entièrement approuvé le programme de pays. Des appels ont été lancés en faveur d'une coopération avec le FIDA, et le Secrétariat a annoncé que les liens entre les deux organisations seraient encore mieux structurés à l'avenir concernant les prêts relatifs à l'aide alimentaire. Il a été reconnu qu'une plus grande coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) permettrait de renforcer les activités de planification préalable. La question du partenariat avec la FAO a été évoquée à plusieurs reprises au vu de son impact bénéfique sur la sécurité alimentaire. L'importance des trois grands principes a été soulignée dans différents domaines, en particulier le transfert des connaissances, la préparation aux catastrophes et la sécurité alimentaire. L'accent a également été mis sur le renforcement des capacités, en particulier pour favoriser l'autonomisation des femmes, et sur l'utilité du microcrédit. Quant aux plans pour une stratégie de retrait, il a été fait référence à la partie du document consacrée au renforcement des capacités destinées à cette fin et au fait que le Gouvernement avait déjà procédé à des distributions gratuites de vivres.
63. Lors de la présentation du "Rapport succinct de l'évaluation à mi-parcours du programme de pays Bhoutan", les problèmes d'accès aux populations dans le pays ont été soulignés. L'alimentation scolaire et l'accès aux régions rurales avaient fait l'objet d'une évaluation. Il a été recommandé de transférer progressivement la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire au Gouvernement, en prévoyant un retrait progressif du PAM avant la fin de 2011, ou au plus tard avant la fin de 2015. Lorsque les membres du Conseil se sont déclarés préoccupés par le retrait du PAM, ils ont reçu l'assurance que ce désengagement se ferait progressivement et prévoirait un transfert des pratiques de gestion. L'alimentation scolaire et l'aménagement de sentiers muletiers étant les principales activités du PAM au Bhoutan, il y avait peu de raisons de développer une coopération avec le FIDA, celui-ci n'intervenant pas dans ces secteurs au Bhoutan.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST

Rapport succinct de l'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005 (2006/EB.A/20)

Projet de programme de pays — Tchad 10478.0 (2007–2010) (2006/EB.A/21)

Projet de programme de pays — Guinée 10453.0 (2007–2011) (2006/EB.A/22)

64. Le Directeur régional a brossé un rapide tableau de la situation prévalant en Afrique de l'Ouest et présenté les projets de programmes de pays pour le Tchad et la Guinée. Le Directeur du Bureau de l'évaluation (OEDE) a ensuite présenté l'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger.



65. Les taux de malnutrition et de décès parmi les enfants étaient alarmants dans le nord du Sahel. La prévalence de la malnutrition aiguë dans la sous-région dépassait le seuil d'urgence défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour déclencher des interventions nutritionnelles. Parmi les causes sous-jacentes de la malnutrition figuraient, outre le manque de vivres, l'insuffisance des centres de soins, les problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et les pratiques culturelles. Le PAM allait avoir besoin de 21 millions de dollars au cours des six prochains mois pour poursuivre la mise en œuvre des opérations en cours au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Tchad.
66. La paix au Libéria avait apporté une plus grande stabilité dans le pays, de même qu'en Guinée et en Sierra Leone. Les personnes déplacées étaient d'ores et déjà rentrées chez elles et, selon les prévisions, les réfugiés auraient tous été rapatriés avant juin 2007. Le PAM avait besoin de 11 millions de dollars pour poursuivre l'IPSR dans la région côtière de l'Afrique de l'Ouest et de 1,5 million de dollars pour financer les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies.
67. Les pourparlers de paix en Côte d'Ivoire n'avaient toujours pas abouti à un règlement du conflit; le désarmement et l'enregistrement des citoyens, tels que recommandés par un groupe de travail international, n'avaient pas encore commencé. Le PAM avait planifié des interventions d'urgence pour la Côte d'Ivoire et cinq pays voisins et se tenait prêt à intervenir si la situation se détériorait. Le Programme avait besoin de 11,7 millions de dollars pour couvrir les besoins opérationnels des six prochains mois.
68. Au Tchad, la situation en matière de sécurité était critique et, de l'avis du Directeur régional, elle ne s'améliorerait pas dans l'immédiat. Le PAM venait en aide à 400 000 personnes, parmi lesquelles les populations touchées et les réfugiés ayant fui la République centrafricaine et le Soudan. En l'absence d'autres solutions viables, les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies étaient responsables des évacuations médicales et du transport du personnel humanitaire dans le pays. Le PAM avait besoin de 14,2 millions de dollars pour poursuivre ses opérations dans le pays jusqu'à la fin de l'année.
69. Le Directeur régional a rendu compte des progrès accomplis en matière de partenariat dans le cadre de deux projets — "l'Alliance du Sahel pour l'éducation de base" et le groupe d'étude régional chargé d'étudier les conséquences de la grippe aviaire sur la sécurité alimentaire au Burkina Faso, au Cameroun, au Niger et au Nigéria— pour lesquels le Programme travaillait de plus en plus étroitement avec les gouvernements, les organisations régionales et d'autres parties prenantes.
70. Le Conseil a accueilli avec satisfaction le Rapport succinct d'évaluation de la réponse du PAM à la crise au Niger en 2005, même si certains membres auraient aimé que certaines questions et recommandations soient traitées de manière plus approfondie.
71. Répondant aux observations du Conseil, le Directeur de l'évaluation a tenu à préciser que ce document était le résumé d'un rapport technique plus complet. L'évaluation avait pour objet d'examiner la réponse du PAM à la crise au Niger et non pas celle de l'ensemble des protagonistes, même s'il avait été tenu compte des évaluations effectuées par d'autres sur le rôle de l'UNICEF, des organisations non gouvernementales (ONG) et du Dispositif national au Niger. Comme dans d'autres évaluations, le rapport coût-efficacité n'avait pas été analysé de manière satisfaisante et il fallait espérer que cette question serait prise en compte par l'audit en cours. Le Secrétariat a ajouté que la crise du Niger avait montré à quel point des problèmes structurels, et non des phénomènes extérieurs, constituaient les

principaux ferments des crises, d'où la nécessité de développer de nouveaux instruments et de nouveaux modes de réflexion. Le PAM avait planifié des interventions d'urgence pour tous les pays de la région. Une meilleure dotation en personnel des bureaux de pays contribuerait à améliorer le fonctionnement des systèmes d'alerte rapide.

72. Le Conseil a demandé que lui soit présenté, à sa deuxième session ordinaire de 2006, un rapport sur la suite donnée par le Secrétariat aux recommandations formulées dans l'évaluation et les moyens de prévenir d'autres crises de ce genre à l'avenir.
73. Le Conseil a approuvé les programmes de pays établis pour le Tchad et la Guinée en insistant sur la nécessité de prendre en compte la situation sécuritaire au Tchad et le potentiel agricole de la Guinée.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION MOYEN-ORIENT, ASIE CENTRALE ET EUROPE ORIENTALE

Rapport succinct de l'évaluation du programme de pays — Yémen 10137.0 (2002–2007) (2006/EB.A/23)

Projet de programme de pays — Yémen 10435.0 (2007–2011) (EB.A/24)

Projet de programme de pays — Égypte 10450.0 (2007–2011) (EB.A/25)

74. Lors de la présentation régionale, il a été relevé qu'à partir du 1er juin 2006, les activités en Afghanistan et au Pakistan relevaient de la responsabilité du Bureau régional pour l'Asie. Il restait 15 opérations en cours, dont 12 devaient prendre fin en 2006 et aborder une nouvelle phase. D'une manière générale, la stratégie élaborée en vue de mettre progressivement fin à l'assistance tendait à améliorer le ciblage; de ce fait, l'objectif consistant à concentrer les efforts sur les groupes les plus vulnérables rendait la nécessité d'améliorer la mobilisation de ressources encore plus urgente. L'insuffisance des ressources était en effet l'un des principaux défis auxquels le PAM était confronté dans la région. Le financement mis à la disposition du programme était généralement imprévisible, ce qui était encore aggravé par le caractère politiquement délicat des opérations menées dans la région. L'insécurité était une autre des difficultés qui entravaient la réalisation des opérations dans la région, surtout dans le Territoire palestinien occupé et en Iraq.
75. Le Conseil est convenu que les stratégies nationales et régionales axées sur le renforcement des capacités permettraient d'avancer et de mettre fin d'une manière méthodique aux opérations menées dans la région. Des discussions étaient en cours dans le cadre du PNUD à propos de l'introduction d'un plan d'action fondé sur le programme de pays, mais la composante des programmes de pays devant être exécutée par le PAM devrait être approuvée par le Conseil d'administration.
76. En ce qui concerne l'évaluation du programme de pays en cours au Yémen, il a été relevé que sa mise en oeuvre avait été retardée d'un an. Le fait que le Chef de l'équipe de l'évaluation avait lui-même dirigé la première évaluation du programme de pays était un élément de continuité qui permettrait de mieux évaluer les progrès accomplis et de tirer des enseignements appropriés de l'expérience. Selon l'évaluation intérimaire, les problèmes précédemment rencontrés concernant la gestion des produits alimentaires avaient été surmontés pendant l'exécution du deuxième programme de pays, tandis que le ciblage



géographique, le regroupement des interventions, les arrangements logistiques et le suivi s'étaient beaucoup améliorés. L'activité 2, ayant trait à la promotion de l'éducation des filles, était celle qui avait été couronnée du plus grand succès, mais l'insuffisance chronique de financement était un problème.

77. Le Directeur du bureau du PAM au Yémen a donné au Conseil l'assurance que les recommandations formulées par la mission d'évaluation avaient été intégrées au nouveau programme de pays et étaient appliquées sur le terrain par le PAM et par ses partenaires. Le Secrétariat a souscrit à l'avis du Conseil selon lequel la planification des interventions en cas d'urgence était un moyen efficace de s'attaquer à l'insuffisance chronique de financement. Par ailleurs, il s'est employé à mettre à jour les données ACV de manière à concentrer les activités sur les populations les plus vulnérables. Comme demandé, le rapport coût-efficacité de la composante "lutte contre la tuberculose et la lèpre", dont les bénéficiaires étaient relativement peu nombreux, serait analysé, mais les coûts des services logistiques étaient minimes. On considérait qu'il appartenait au Gouvernement de déterminer quelle était l'unité administrative qui devait être chargée de la coordination. Un grand nombre d'institutions des Nations Unies étaient associées aux activités du PAM au Yémen, mais les fonds alloués au projet étaient insuffisants et il fallait maximiser les effets de synergie. La situation de l'insécurité au Yémen changeait constamment, et il avait été difficile d'accéder aux populations cibles dans certaines régions proches de la frontière, ce qui affectait les distributions et le suivi. Néanmoins, l'accord signé entre le Yémen et l'Arabie saoudite devrait avoir pour effet d'améliorer la situation de la sécurité le long des frontières. L'accent a été mis sur les achats de produits alimentaires dans le pays même. Il était difficile d'envisager la cessation des activités du PAM au Yémen car il était peu probable que ce pays parvienne à réaliser l'un quelconque des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Sa coopération avec les autres donateurs avait permis au PAM d'étudier d'autres formules, comme la distribution de rations pour encourager la scolarisation des filles et l'utilisation par les femmes des services offerts par les dispensaires. Grâce aux efforts du PAM, le Gouvernement avait récemment aboli les frais de scolarité des filles dans les régions rurales.
78. En ce qui concerne le projet de programme de pays pour le Yémen, le Secrétariat a mis en relief le fait qu'un ciblage amélioré au titre des deux principales composantes du programme de pays —appui à la nutrition et à l'éducation et promotion de l'accès des filles à l'éducation— allait dans le sens du PNUAD et des OMD. Les difficultés rencontrées étaient notamment la topographie inhospitalière du Yémen, l'insuffisance des services de base, les interruptions qui avaient marqué la chaîne d'approvisionnement et l'impact sur les coûts de transport des hausses récentes des prix des carburants. Du côté positif, le Gouvernement avait entrepris d'améliorer l'environnement dans lequel opérait le PAM en élaborant des plans tendant à rationaliser la gouvernance et la gestion financière, à appuyer le développement du secteur privé et à améliorer la situation des droits de l'homme.
79. Le projet de programme de pays pour l'Égypte serait sans doute le dernier programme de développement que le PAM appuierait dans le pays par son aide alimentaire. Les programmes élaborés par le Gouvernement étaient vastes et exigeaient une coopération et une assistance du PAM pendant cinq années encore avant que le Programme puisse peu à peu y mettre fin. L'accent était par conséquent mis sur le renforcement des capacités nationales, l'adoption de pratiques optimales et la lutte contre les carences en micronutriments. Le programme de pays serait intégré au PNUAD pour aider l'Égypte à atteindre les OMD pertinents. Le Directeur régional a relevé que le retrait progressif de l'assistance alimentaire à l'Égypte ne se traduirait pas nécessairement par la fermeture du bureau de pays: la situation serait suivie au cas par cas et le travail devrait être poursuivi



dans les domaines du renforcement des capacités et du plaidoyer. Le Gouvernement égyptien s'était engagé à prendre à sa charge les dépenses de fonctionnement du bureau. Le Directeur de pays a expliqué que le PAM avait entamé des consultations avec beaucoup de donateurs potentiels en Égypte et que le bureau de pays avait reçu un appui sous forme de subventions du siège. L'accroissement de la contribution du Gouvernement était un élément positif, et il ressortait d'une étude récente des perspectives de partenariat avec le secteur privé que les possibilités à cet égard étaient considérables. Le transfert au Gouvernement de la responsabilité du programme Vivres au profit de l'éducation se ferait sans doute méthodiquement et il avait été adopté des mesures de réformes qui tenaient compte de l'expérience acquise par le PAM au plan international. Le solide appui apporté par le Gouvernement au programme de pays et le solide partenariat noué dans le contexte du PNUAD étaient deux éléments qui garantiraient la durabilité des activités.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE

Projet de programme de pays – Mozambique 10446.0 (2007–2009) (2006/EB.A/26)

80. Le Directeur régional a résumé la situation qui prévalait en Afrique australe, région du monde qui était la plus durement touchée par l'épidémie de VIH/sida et qui était de surcroît confrontée à la pauvreté et à une insécurité alimentaire chronique. Les prévisions pour la récolte de 2006 étaient prometteuses mais, après plusieurs années de mauvaises récoltes, le PAM avait besoin, pour mener à bien l'IPSR régionale révisée, de 247 millions de dollars de ressources pour 2006–2007. En 2005, le PAM avait acheté localement 500 000 tonnes de produits, d'une valeur de 100 millions de dollars.
81. L'IPSR mise sur pied en Angola pour organiser des activités dans les domaines de l'éducation et de la santé en faveur des populations affectées par le conflit serait sans doute la dernière opération que le PAM appuierait dans ce pays par son aide alimentaire. Le Gouvernement avait versé la contribution de 7,5 millions de dollars qu'il s'était engagé à fournir et avait annoncé une contribution de 10 millions de dollars au minimum pour cette IPSR. Le PAM comptait mettre fin progressivement à ses interventions en faveur des orphelins et des autres enfants vulnérables en Namibie d'ici à 2008, date à laquelle le Gouvernement assumerait la responsabilité des activités. Dans tous les pays de la région de l'Afrique australe appuyés par le PAM, celui-ci ciblait ses interventions sur des personnes affectées par le VIH/sida et par l'insécurité alimentaire chronique. Ces programmes étaient fondés sur les données concernant la vulnérabilité et les autres informations rassemblées par les comités nationaux de suivi de la vulnérabilité, auxquels aussi bien le PAM que la FAO apportaient un appui technique. Ces comités étaient invités à indiquer s'il était préférable de mener des interventions sous forme de produits alimentaires ou plutôt en espèces dans des circonstances déterminées. Le Conseil a félicité le PAM de l'oeuvre accomplie dans la région.
82. Le projet de programme de pays pour le Mozambique visait à renforcer la sécurité alimentaire, lutter contre la pandémie de VIH/sida et à renforcer les capacités réduites du Gouvernement, et était axé principalement sur les enfants. Le Conseil a approuvé le programme de pays et le Secrétariat a donné des éclaircissements au sujet des questions soulevées pendant la discussion. Le programme de pays avait été intégré à la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté et aux stratégies sectorielles nationales. Les programmes d'alimentation scolaire étaient ciblés sur les régions exposées à l'insécurité



alimentaire où les indicateurs en matière d'éducation étaient faibles. Par ailleurs, on avait entrepris d'étudier les possibilités de promouvoir la production vivrière locale et la plantation de potagers pour appuyer les écoles. Du fait des ressources allouées au programme de pays, le nombre d'enfants pouvant bénéficier de telles activités était limité à 200 000, mais ce chiffre pourrait être accru de 80 000 enfants si des ressources additionnelles devenaient disponibles. Le PAM avait l'intention de mettre fin progressivement à ses programmes d'alimentation des élèves des pensionnats, qui seraient progressivement repris par le Gouvernement. L'efficacité des activités avait été accrue grâce à une programmation conjointe, comme par exemple, avec la FAO pour les stages pratiques destinés aux jeunes agriculteurs et avec l'UNICEF pour les écoles à l'écoute des enfants. L'IPSR en cours comportait des éléments de santé maternelle et infantile et des activités visant à atténuer les effets des catastrophes ainsi qu'un élément de préparation conjointement avec les partenaires; les activités Vivres contre travail se poursuivraient. Les stratégies de retrait progressif de l'assistance étaient affinées grâce à l'application à titre pilote de différentes méthodes destinées à venir en aide aux enfants au moyen d'une aide alimentaire et d'autres activités.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Projet de programme de pays — Éthiopie 10430.0 (2007–2011) (2006/EB.A/27)

Projet de programme de pays — République-Unie de Tanzanie 10437.0 (2007–2010) (2006/EB.A/28)

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Somalie 10191.0 (2006/EB.A/29)

Interventions prolongées de secours et de redressement soumises au Conseil d'administration pour approbation — Somalie 10191.1 (2006/EB.A/30)

83. Les questions susmentionnées ont été présentées ensemble, et le Directeur régional a tout d'abord donné un aperçu des activités du bureau régional de Kampala pour l'Afrique orientale et centrale (ODK). En 2005, ODK avait distribué 4,9 tonnes de produits à 22,4 millions de bénéficiaires —dont 54 pour cent de femmes— pour un coût de 2,8 milliards de dollars. Les chefs des secrétariats de l'UNICEF, du HCR et du PAM avaient fait une tournée dans trois pays de ODK entre le 26 février et le 6 mars 2006 pour mettre en relief la nécessité pour les gouvernements et les institutions des Nations Unies de collaborer afin de trouver des solutions au plan régional aux problèmes des réfugiés, des conflits et de la vulnérabilité. Une équipe spéciale régionale avait été constituée pour suivre chaque semaine la situation de la sécheresse avec tous les bureaux de pays concernés. Tous les pays avaient constitué des groupes spéciaux pour préparer l'intervention en cas de grippe aviaire, et certains d'entre eux avaient également constitué des stocks de vaccins et/ou désigné des laboratoires chargés des analyses cliniques. Le volume des produits alimentaires à acheter aux échelons régional et local était passé de 22,3 millions de tonnes au cours des cinq premiers mois de 2005 à 45 millions de tonnes pendant la même période de 2006. En Somalie, des ressources étaient désespérément nécessaires pour les services aériens et les autres types de services de transport.



84. Indépendamment d'actes de violence isolés à Bujumbura, la situation au Burundi était relativement paisible; la sécheresse avait été suivie par une forte pluie et les inondations avaient déplacé 10 000 personnes et détruit des maisons et des cultures. Après des pluies insuffisantes à Djibouti, le PAM fournissait une assistance à 47 500 personnes affectées par la sécheresse, en sus des 35 000 bénéficiaires du programme de pays. Les régions orientales de la République démocratique du Congo représentaient 60 pour cent des allocations du PAM. Les élections prévues pour juillet se dérouleraient sans doute dans un climat paisible. En Éthiopie, le PAM secourait 11 millions de bénéficiaires, dont 2,6 millions de personnes affectées par la sécheresse. Au Kenya, 3,1 millions de personnes, dont 500 000 enfants, avaient besoin d'assistance en raison de la sécheresse. En République du Congo, le PAM collaborait avec l'UNICEF pour la réalisation des programmes scolaires, avec l'OMS pour fournir un appui aux cliniques et avec la FAO pour l'aménagement de potagers scolaires. Des ressources demeuraient nécessaires pour les programmes d'alimentation scolaire et les programmes d'aide aux rapatriés. À la suite de la sécheresse qui avait sévi au Rwanda, les réfugiés affluaient vers les pays voisins. En Somalie, le Gouvernement de transition de 2005 avait été paralysé et les distributions du PAM étaient rendues difficiles par les troubles politiques et la violence. En Ouganda, le conflit s'était apaisé dans une large mesure et certaines personnes déplacées commençaient à regagner leur village. Le Gouvernement de l'Érythrée avait incorporé 64 000 tonnes de produits alimentaires du PAM dans ses propres stocks; le Secrétariat tiendrait le Conseil informé de l'évolution de la situation.
85. En réponse aux observations positives formulées par le Conseil et aux questions posées au sujet du projet de programme de pays pour l'Éthiopie, le Secrétariat a expliqué comment les partenariats noués par le PAM avec différentes organisations nationales et internationales permettaient d'éviter des chevauchements entre programmes et préparaient le terrain à la cessation progressive de l'assistance du PAM. Le PAM prenait une part extrêmement active au processus de réforme de l'Organisation des Nations Unies et dirigeait les modules concernant la logistique et les communications et le secteur humanitaire. Le programme de gestion des ressources de l'environnement pour permettre le passage à des moyens de subsistance plus durables reposait sur une stratégie d'incitation et avait notamment pour but de fournir un appui technique au programme de filet de sécurité, exécuté par le biais de transfert aux bénéficiaires. Des activités de formation et de sensibilisation avaient été organisées à l'intention du Gouvernement et des communautés pour renforcer les capacités nationales de gestion des programmes. En 2005, il avait été acheté localement 150 000 tonnes de produits alimentaires; jusqu'en mai 2006, il avait été acheté 70 000 tonnes de produits et les achats locaux étaient constamment suivis pour veiller à ce qu'ils n'aient aucun impact négatif sur les marchés locaux. Le Conseil a approuvé le projet de programme de pays.
86. S'agissant du projet de programme de pays pour la République-Unie de Tanzanie, le Secrétariat a expliqué que le PAM participait, avec le FIDA et le Gouvernement irlandais, au programme de développement du secteur agricole de la Tanzanie. Une collaboration avait été instaurée avec l'UNICEF, le service responsable de l'enquête nationale sur la nutrition et l'insécurité alimentaire au sein du Ministère de la santé et d'autres institutions pour élucider les causes de la dénutrition non liées à l'alimentation. Le Gouvernement avait été associé à l'élaboration du programme de pays depuis septembre 2005 et envisageait d'assumer lui-même la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire, étant en mesure de fournir une assistance à presque tous les groupes affectés par la sécheresse dans le pays. La Tanzanie produisait plus de céréales qu'elle n'en avait besoin, mais les pertes après la récolte, représentant 40 pour cent du total, entraînaient des pénuries vivrières. Pour

remédier à cette situation, le PAM participait à de petits projets de gestion des entrepôts et de remise en état des installations d'entreposage. Les mécanismes de gestion des catastrophes en Tanzanie avaient été considérablement améliorés, et le PAM comptait mettre prochainement fin à son assistance au pays. Le Conseil a approuvé le projet de programme de pays.

87. Le Conseil a pris note de l'évaluation de l'IPSR Somalie et a félicité le Secrétariat d'avoir tenu compte de ses recommandations dans la nouvelle IPSR.
88. Concernant l'IPSR Somalie, le Secrétariat a réitéré son intention de mettre en oeuvre les recommandations issues de l'évaluation. Il a rappelé au Conseil que, par suite de la dégradation de la situation en Somalie, il avait fallu retarder le début des opérations de redressement. Bien que certaines régions soient inaccessibles, le PAM avait de 115 à 120 fonctionnaires dans ses neuf bureaux de Somalie ainsi que de 150 à 200 points de distribution dans le sud. Il réussissait à atteindre presque tous les bénéficiaires prévus, mais avec moins de distributions que celles qui avaient été initialement envisagées; les bénéficiaires avaient été consultés lors de la conception de l'IPSR et leur situation serait ensuite suivie. Le PAM essayait de faire en sorte que les bénéficiaires ne redistribuent pas les produits alimentaires reçus à des groupes non vulnérables mais, les distributions n'étant pas fiables, il y avait des emprunts de produits, de sorte qu'il était difficile d'empêcher des détournements de ressources. La collaboration avec les partenaires réduisait les chevauchements d'activités mais était compliquée, et les partenaires ne voulaient pas s'aventurer dans certaines régions.
89. Bien que le risque de famine en Somalie ait diminué, la crise humanitaire dans le pays subsisterait jusqu'à la fin de 2006 au moins, et probablement plus longtemps. La situation apparaîtrait plus clairement lorsque les résultats de l'évaluation de la sécurité alimentaire et des besoins menée sous la direction de la FAO seraient disponibles, en juillet. Le PAM avait distribué 50 pour cent des quantités de produits alimentaires prévues entre février et mai 2006, essentiellement parce que les vivres n'étaient pas disponibles, mais aussi en raison de problèmes de transport. Entre juin et septembre, il comptait distribuer de 75 à 80 pour cent des quantités prévues. La plus haute priorité était accordée aux enfants. En Somalie, les distributions de vivres étaient un moyen plus efficace de s'attaquer aux problèmes de nutrition que le transfert en espèces.

RAPPORTS OPERATIONNELS

Rapport d'activité sur le Projet pilote d'assurance-sécheresse en Éthiopie (2006/EB.A/31)

90. Le Secrétariat a résumé les principaux éléments du rapport: i) un financement prévisionnel a été mis en place; ii) la viabilité des projets d'assurance de ce genre, sur la base d'un indice approprié et de rapports météorologiques exacts, a été démontrée; iii) le Gouvernement a établi un plan prévisionnel valable; et iv) le succès obtenu jusqu'ici par le projet pilote justifie sa poursuite. En raison de la dimension modeste du projet pilote, la marge entre le coût de l'assurance et le volume des indemnités à verser éventuellement n'est pas élevée de sorte que le risque est réparti plus largement et l'assurance serait plus économique si elle était appliquée sur une plus longue durée.



91. À la suite du renforcement des capacités de l'Agence météorologique nationale, des données météorologiques fiables étaient collectées et communiquées chaque jour, comme l'a expliqué le Directeur de l'Agence. Ces données pourraient également être utilisées à des fins d'alerte rapide dans d'autres contextes et par d'autres organisations. Le Chef du Bureau éthiopien de coordination de la sécurité alimentaire a exposé le plan prévisionnel établi par le Gouvernement pour verser des indemnités aux bénéficiaires en cas de sécheresse.
92. De façon générale, le Conseil d'administration a apporté son appui à cette initiative tendant à utiliser les mécanismes du marché pour les interventions humanitaires mais il s'est demandé si le PAM était bien l'organisme le plus apte à engager des activités intéressant la météorologie ou les assurances. Il a invité le Secrétariat à rechercher des partenaires plus appropriés à cet égard.
93. En réponse aux préoccupations du Conseil, le Secrétariat a souligné que les bénéficiaires de l'assurance appartiendraient aux groupes de population les plus pauvres sélectionnés conformément aux principes de ciblage à base communautaire du Programme de protection des moyens de production établi par le Gouvernement éthiopien. Les données définitives d'évaluation du projet ne seraient disponibles qu'en novembre mais les autres projets pilotes d'assurance devraient, le cas échéant, être lancés avant le début de la prochaine campagne agricole. Le Secrétariat présenterait donc au Conseil un rapport informel en septembre et un rapport plus complet à la deuxième session ordinaire de 2006; il a demandé au Conseil de l'autoriser à poursuivre, dans l'intervalle, la mise en oeuvre du projet.

Dans sa décision, le Conseil a pris note du rapport d'activité présenté par le Secrétariat et a autorisé le Directeur exécutif à poursuivre l'analyse du projet et la préparation d'un programme de travail et d'un budget en vue d'une deuxième phase. La question devant être réexaminée à la deuxième session ordinaire du Conseil, en novembre prochain, il est prévu d'organiser une consultation informelle au mois de septembre pour examiner la faisabilité d'un tel projet et étudier quels seraient les partenaires, le cadre institutionnel et les sources de financement les mieux appropriés pour ce type de projet.

PRESENTATION REGIONALE, ODP

94. Le Directeur régional a axé sa présentation sur les principaux thèmes traités par le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODP), des informations détaillées ayant été fournies dans un document soumis au Conseil. Les efforts déployés dans la région tendaient principalement à renforcer les capacités afin de fournir une assistance technique aux pays pour les aider à tirer parti de la masse considérable de connaissances qui existaient dans les pays de la région. Un certain nombre de mesures avaient été adoptées aux plans régional et national dans le contexte de l'Initiative régionale visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants. Le Directeur régional a également évoqué l'Initiative de gestion des savoirs, le Programme régional intégré de lutte contre le VIH/sida et de nutrition, le Réseau d'intervention en cas d'urgence en Amérique latine et dans les Caraïbes, un projet de recherche récemment achevé et mené en collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) pour étudier le coût de la faim, et les efforts déployés en matière de mobilisation de ressources et de plaidoyer, qui avaient débouché sur la conclusion de plusieurs accords de coopération entre les pays d'Amérique latine et le PAM. La dénutrition chronique chez les enfants était un domaine stratégique qui appelait des mesures décisives.



95. Quelques délégations ont exprimé la crainte que les programmes mis sur pied par le PAM pour faire face aux problèmes surgis dans d'autres régions du monde aient amenuisé l'appui fourni à ODP. Les membres du Conseil ont exprimé l'avis qu'il fallait, en pareilles circonstances, chercher à mobiliser des ressources supplémentaires plutôt que de détourner les ressources existantes. Le Conseil s'est félicité à cet égard de ce que les pays de la région deviennent peu à peu des donateurs actifs plutôt que des bénéficiaires passifs de l'assistance. Le grand nombre de catastrophes naturelles qui avaient affecté la région était préoccupant, mais le Secrétariat a donné l'assurance que les mécanismes de préparation des interventions en cas d'urgence établis dans la région n'avaient jamais été meilleurs. Bien que les projets de développement dans la région aient pâti d'un manque de ressources, ils avaient beaucoup contribué à atténuer les effets négatifs des catastrophes naturelles. Il a été souligné qu'il fallait resserrer la coopération Sud-Sud, qui avait déjà débouché sur une excellente solidarité au plan interrégional.

PRESENTATION REGIONALE, ODS

96. Le Directeur régional a donné un aperçu des opérations menées par le PAM au Soudan. Concernant le Darfour, l'insécurité persistait malgré la signature de l'accord de paix à Abuja et il était toujours impossible d'acheminer l'aide alimentaire dans certaines régions. Les gens avaient besoin de sécurité et de services essentiels et aspiraient à réintégrer leur communauté. La malnutrition infantile avait chuté de 22 à 12 pour cent entre 2004 et 2005, mais avait connu une nouvelle hausse pendant le premier semestre de 2006. Dans les états du sud du pays ayant été en première ligne des combats, 350 000 personnes étaient rentrées chez elles et recevaient une aide (sur un total prévu de 850 000). Cet écart pouvait s'expliquer par l'absence de services essentiels et le difficile dénombrement des retours volontaires.
97. En mai 2006, le PAM avait secouru 4 millions de personnes, soit 68 pour cent des bénéficiaires prévus. Cette différence était due au fait que les activités de redressement avaient été retardées en raison du faible nombre de personnes qui choisissaient de rentrer chez elles et de l'accès incertain aux ressources de base: il était plus important de sauver des vies humaines que de mener des activités de relèvement. Le PAM prévoyait d'atteindre 85 pour cent de ses bénéficiaires avant la fin de l'année. Pour mener à bien ses opérations au Soudan, l'Organisation avait besoin de 80 millions de dollars supplémentaires avant décembre 2006, de 100 autres millions pour couvrir les mois de janvier et de février 2007 en l'absence de stock de report, et de 200 millions supplémentaires pour prépositionner six mois de produits alimentaires avant la saison des pluies, afin de limiter les dépenses associées aux transports aériens. L'opération menée par les Services aériens d'aide humanitaire nécessitait 16 autres millions de dollars.
98. Le Conseil s'est félicité du travail accompli par le PAM au Soudan. Répondant aux questions qui lui étaient posées, le Directeur régional a expliqué que rares étaient les partenaires potentiels dans les régions où le PAM était présent. Il espérait pouvoir coopérer avec un groupe d'ONG japonaises, qui avait indiqué son intention d'intervenir au Darfour dans un proche avenir. Le passage des activités de secours à des activités de redressement réduirait le besoin de produits alimentaires et modifierait l'assortiment alimentaire, mais cette transition n'était vraisemblablement pas pour demain. Le Directeur régional a également confirmé que le Gouvernement avait apporté une précieuse contribution en nature en donnant des produits alimentaires.



QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2005 (2006/EB.A/32)

99. Dans sa présentation, le Secrétariat a appelé l'attention sur la contribution importante du Commissaire aux comptes, dont certaines des recommandations sur la question avaient déjà été mises en oeuvre. Le PAM a pris la question des pertes après livraison très au sérieux et était reconnaissant au Commissaire aux comptes d'avoir admis que l'environnement difficile dans lequel le PAM travaillait avait rendu certaines pertes inévitables. Au demeurant, le PAM s'efforçait constamment d'améliorer ses résultats et estimait que le taux de pertes de 0,53 pour cent en 2005 était plutôt faible. Le personnel chargé du suivi a fait l'objet d'éloges chaleureux, et le Secrétariat a insisté sur l'importance de la formation aux techniques de suivi dispensées sur le terrain.
100. Le Conseil a apprécié les efforts mis en oeuvre par le PAM pour maintenir à un niveau assez bas les pertes après livraison, mais a exprimé sa préoccupation devant l'augmentation, en chiffres absolus et en pourcentage, des pertes enregistrées en 2005 par rapport à 2004. Il fallait espérer que cette augmentation était entièrement due à un meilleur retour d'information. Des membres se sont étonnés de la forte proportion des pertes après livraison de produits gérés directement par le PAM. Le Secrétariat a expliqué que cette forte proportion pouvait être attribuée au fait que le PAM gérait une proportion croissante des produits alimentaires qui lui étaient remis par les donateurs, le plus souvent dans des situations d'urgence complexes, et que tout serait fait à l'avenir pour réduire ces pertes.

QUESTIONS DIVERSES

101. Le Conseil a écouté un compte rendu oral de la visite conjointe sur le terrain de membres des Conseils d'administration du PNUD/Fonds des Nations Unies pour la population, de l'UNICEF et du PAM en Indonésie, du 8 au 22 mars 2006. Le but de cette visite, organisée 15 mois après le tsunami, était de permettre aux membres des différents conseils de se rendre compte par eux-mêmes de la manière dont les institutions des Nations Unies coopéraient entre elles et travaillaient avec le Gouvernement et d'autres partenaires pendant la période de transition entre l'aide humanitaire d'urgence et les activités de redressement et de reconstruction. Les participants n'avaient pas encore mis la dernière main au projet de rapport conjoint, ce qui avait retardé l'examen du rapport final. Il ressortait de cet exercice que la planification et la coordination des rapports rédigés conjointement par plusieurs organismes demandaient à être améliorées, de même que les effets de synergie entre institutions. On espérait que la question de la rédaction de ces rapports serait examinée lors de la prochaine réunion conjointe des Conseils d'administration en janvier 2007.
102. Le Directeur exécutif a attiré l'attention sur le Rapport annuel de 2005, qui offrait une vue d'ensemble du problème de la faim dans le monde et du combat mené par le PAM. Il a instamment demandé aux membres du Conseil de l'examiner en détail et de réfléchir aux moyens de s'attaquer aux problèmes qu'il décrivait, en portant une attention particulière à la gravité et à la complexité de la crise du Soudan, à la situation d'urgence en Afghanistan et à la sécheresse dans la Corne de l'Afrique et certaines régions d'Afrique de l'Est. Accueillant favorablement la suggestion d'une réunion spéciale du Bureau sur la question, il a confirmé que la haute direction du PAM allait être remaniée très prochainement. Il envisageait l'avenir avec optimisme, convaincu que les membres du personnel du PAM



mettraient tout leur talent au service de l'Organisation, y compris les nombreuses jeunes recrues, et relèveraient le défi.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CCP	Compte de caisse des projets
CII	Compte d'intervention immédiate
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSAS	Normes comptables internationales pour le secteur public
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
ODK	Bureau régional de Kampala pour l'Afrique orientale et centrale
ODP	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
OEDE	Bureau de l'évaluation
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSD	Division des services de contrôle
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SRP	Stratégie pour la réduction de la pauvreté
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

